

Année académique 2018 - 2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 40 Psychologie du développement 2			
Code	PEGR2B40FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Johan VANOUTRIVE (johan.vanoutrive@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Anne ACKERMANS (anne.ackermans@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à poursuivre l'éveil des futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant...

1. décrit ,explique et illustre notamment à partir de situations concrètes les concepts et modèles vus au cours
2. analyse à l'aide des concepts étudiés différentes situations

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR2B40FRA Psychologie du développement

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie du développement			
Code	13_PEGR2B40FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours a pour objectif de donner une vision englobante du phénomène de l'adolescence (perspective affective, sociale, cognitive).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours vise aussi à faire réfléchir les étudiants sur le développement des adolescents, et plus particulièrement, des adolescents en situation scolaire, public cible des régents.

Parmi les compétences attendues d'un enseignant, ce cours vise plus particulièrement à rendre l'étudiant capable de :

☐ Mobiliser des connaissances en sciences humaines

pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe ainsi que pour une meilleure adaptation aux publics scolaires.

☐ Maîtriser les savoirs interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique.

☐ Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ce cours est la suite logique du cours de première année, poursuivant l'étude du développement de la personne. Le cours approche la période de l'adolescence de manière englobante :

☐ Développement physique

☐ Développement cognitif

☐ Développement de la personnalité

☐ Développement des relations sociales

Démarches d'apprentissage

La réflexion sera largement pratiquée en vue de permettre une confrontation des représentations et de favoriser l'aspect sociocognitif dans l'acquisition des connaissances et des pratiques de recherche en sciences humaines.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation formative tout au long du semestre.

Possibilité pour les étudiants de poser leurs questions pendant le cours.

Ouvrages de référence

Le cours s'appuie sur le livre H.BEE, D. BOYD, Les âges de la vie, aux éditions Pearson.

D'autres références seront à chercher par les étudiants en fonction de leur intérêt.

Supports

Power point

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le volet certificatif aura lieu uniquement lors de l'examen écrit lors de la session d'examens.

La présence aux cours est très vivement encouragée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).